

PLAN DE COURS – ISS 9420 – ÉTÉ 2024

SANTÉ, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

COURS RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA [COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN APPROCHES ÉCOSYSTÉMIQUES DE LA SANTÉ \(COPEH-CANADA\) REGROUPANT PLUSIEURS UNIVERSITÉS CANADIENNES](#)

DU 9 MAI AU 4 JUIN 2024

PROFESSEURES : JOHANNE SAINT-CHARLES ET ANNE-SOPHIE GOUSSE-LESSARD
DIRECTRICE DES PROGRAMMES DE COPEH-CANADA : JENA WEBB

TABLE DES MATIÈRES

Origine du cours et contexte	2
Descripteur officiel.....	2
Description détaillée.....	3
Objectifs d'apprentissage	3
Consignes et critères pour les travaux.....	5

ORIGINE DU COURS ET CONTEXTE

Les approches écosystémiques de la santé ont été développées en réponse à la nécessité de tenir compte de la relation étroite et complexe entre la santé, l'environnement et la société. Il existe plusieurs approches avec des dénominations différentes (écosanté, une seule santé, santé mondiale, santé planétaire). Dans le cours, nous nous appuyons sur les grandes orientations (principes) de l'approche dite écosanté, l'une des approches les plus mûres conceptuellement. Elle se caractérise par une vision intégrée des problématiques. Les projets de recherche et d'intervention en écosanté regroupent des personnes issues des sciences sociales et humaines, de la santé et de la nature qui travaillent en étroite collaboration avec les personnes des milieux concernés dans une perspective sensible à l'équité sociale et de genre et orientée vers l'action.

Au cours des dernières décennies, plusieurs chercheuses et chercheurs du Canada ont adopté de telles approches et contribué à leur développement et à leur diffusion, en particulier en regard de la mise en œuvre d'un cadre écosanté, en collaboration avec d'autres régions du monde. Toutefois, au Canada même, ces initiatives ont longtemps été réalisées de façon relativement isolée offrant peu d'occasions de collaboration, d'échanges ou de renforcement des capacités jusqu'à la création de la Communauté de pratique canadienne en approches écosystémiques de la santé (CoPEH-Canada) en 2008. Depuis, CoPEH-Canada a conduit de nombreuses activités dans quatre grands champs d'action dont on peut voir le détail sur son [site Web](#) :

- Formation et développement de compétences
- Promotion et mise en œuvre de la recherche et de la pratique des approches écosystémiques de la santé au Canada
- Contribution au développement international du champ des approches écosystémiques de la santé
- Recherche évaluative

DESCRIPTEUR OFFICIEL

Ce cours vise à permettre aux personnes étudiantes de se familiariser avec les approches écosystémiques de la santé afin de pouvoir les intégrer à leur propre projet de recherche ou d'intervention. Il s'agit d'un cours hybride (en présence et en ligne) offert en collaboration avec d'autres universités canadiennes.

Adoptant un modèle de « pédagogie active », le cours comprend des activités visant l'intégration des apprentissages aux projets des étudiant-es et du travail en groupe autour d'une étude de cas (comprenant des activités sur le terrain). Cette étude de cas varie chaque année. À titre d'exemple, l'étude peut porter sur des problématiques telles que la mobilité urbaine, la gestion des déchets, le rôle de l'université dans son bassin versant, l'éclosion d'une maladie infectieuse, la santé d'un fleuve à travers le temps, etc. Outre des sessions en présence qui mettent l'accent sur des problématiques locales, le cours comprend des sessions en ligne sur les principales thématiques des approches écosystémiques de la santé (systèmes complexes, transdisciplinarité, participation, équité sociale et de genre, viabilité et action) animées par des professeures et professeurs de différentes universités canadiennes et issues de différentes disciplines et par des partenaires des milieux pratiques.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Ce cours est offert aux personnes étudiantes des cycles supérieurs de toutes disciplines et aux personnes professionnelles intéressées par ces thèmes. Nous proposons une approche pédagogique rigoureuse et pratique s'appuyant sur des études de cas et orientée vers l'intégration des approches écosystémiques de la santé aux projets des participantes et participants.

Il s'agit d'un cours hybride et **bilingue**. Il est offert dans différentes universités par une équipe pancanadienne expérimentée et interdisciplinaire. Il offre des occasions d'interaction avec des personnes aux antécédents différents en dyades ou dans divers contextes de groupes. Environ le tiers du cours se déroule sous forme de webinaires en simultané pour toutes les universités participantes. Les webinaires sont animés en anglais, mais nous avons accès à une traduction automatique (par *Zoom*) et les participantes et participants peuvent s'exprimer en français ou en anglais en tout temps. Des activités d'échanges entre l'ensemble des personnes participantes sont aussi prévues. Cette année, la thématique pancanadienne porte sur **la justice climatique et sanitaire et sur les relations mutuellement bénéfiques**. Nous explorerons ces relations entre les chercheuses et chercheurs et l'écosystème, les communautés, les partenaires, les autres vivants, etc.

Au Québec, les séances hors webinaires se déroulent entièrement en français et comportent des activités qui favorisent l'ancrage des apprentissages dans des contextes concrets. Le cours consiste en des conférences, des ateliers et autres activités interactives autour de la thématique pancanadienne et s'ancrent dans des réalités locales et les projets des participantes et participants. Des partenaires des milieux de pratique partagent aussi leurs expériences avec les étudiantes et étudiants. Notamment, une étude de cas commune sera proposée au groupe.

Le cours est enseigné par [Johanne Saint-Charles](#) et [Anne-Sophie Gousse-Lessard](#) avec la participation de [Jena Webb](#), CoPEH-Canada qui assure les liens avec les autres universités canadiennes.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le cours vise à offrir une connaissance pratique des orientations des approches écosystémiques de la santé (écosanté) soit la pensée systémique, la transdisciplinarité, la participation de multiples actrices et acteurs, la durabilité, l'équité sociale et de genre et le lien entre le savoir à l'action.

Plus spécifiquement, à la fin du cours, les personnes participantes seront en mesure :

- de poser un regard critique sur la pertinence des orientations des approches écosanté dans différents contextes ;
- de démontrer comment les orientations de l'écosanté peuvent être utiles à leur propre travail (intérêts, projets, recherche, pratique) ;
- de mettre en évidence les défis que posent à la recherche, à l'action et à la politique des enjeux particuliers tels que la diversité, la complexité ou l'envergure des problématiques et d'en discuter ;
- d'interagir aisément avec des personnes aux antécédents différents en dyades ou dans divers contextes de groupes ;

- de poser un regard critique sur sa propre vision du monde et son choix de cadres conceptuel, méthodologique et d'action et de réfléchir aux aspects éthiques de sa pratique ;
- d'utiliser des moyens de communication appropriés à divers auditoires et contextes.

CALENDRIER DU COURS

Les séances de cours s'étalent sur cinq semaines. Des pauses ponctuent les séances et une heure est prévue pour le repas du midi lors des journées complètes. Les participantes et participants recevront les détails quant aux lectures et aux activités par le biais de la plateforme *Canvas* (une introduction à cette plateforme est prévue le premier jour du cours). En bleu sont les cours en présence.

Notez que les webinaires pancanadiens se terminent à 15 h et que nous nous rejoignons ensuite dans un autre salle *Zoom* (<https://uqam.zoom.us/j/87617197646?pwd=TGx0Qk5DUk12Viszb1cwUVJldGVsQT09>) pour faire un retour sur le webinaire.

<p>Semaine 1</p> <p>Jeudi 9 mai – 13 h à 16 h</p>	<p>Semaine 2</p> <p>Mardi 14 mai – 13 h à 16 h</p> <p>Mercredi 15 mai - 9 h 30 à 16 h 30</p> <p>Jeudi 16 mai – 13 h à 16 h</p>
<p>Semaine 3</p> <p>Mardi 21 mai – 13 h à 16 h</p> <p>Mercredi 22 mai - 9 h 30 à 16 h 30</p> <p>Jeudi 23 mai – 13 h à 16 h</p>	<p>Semaine 4</p> <p>Mardi 28 mai – 13 h à 16 h</p> <p>Mercredi 29 mai- 9 h 30 à 16 h 30</p> <p>Jeudi 30 mai – 13 h à 16 h</p>
<p>Semaine 5</p> <p>Mardi 4 juin – 9 h 30 à 16 h 30</p>	

WEBINAIRES MULTISITES

Les webinaires multisites ont lieu de 13 h à 15 h les mardi et jeudi, et des activités en lien avec le thème du webinaire sont prévues en classe de 15 h à 16 h. Les présentations se déroulent en anglais. En tout temps, les participantes et participants pourront s'exprimer en français. La plateforme *Canvas* sera utilisée – vous recevrez

l'invitation par courriel pour vous inscrire à cette plateforme. Le tableau suivant présente les thèmes de chacun des webinaires.

Webinaire	Sujet du webinaire	Responsable(s)
14 mai	Résilience et durabilité	Sandra Martin Harris , Wet'suwet'en et UNBC; Margot Parkes , UNBC
16 mai	Complexité et pensée systémique	Jane Parmley , UofGuelph; Tarra Penney , York University
21 mai	Équité	Maya Gislason , SFU; Mumbi Maina , Manager of Diversity, Equity and Inclusion, Provincial Health Services Authority, BC; Cody Thomas , Mohawk Nation and Two Row Innovations
23 mai	Participation, relations et pouvoir	Chantelle Richmond , Biigtigong Nishnaabeg, Western University; Johanne Saint-Charles , UQAM; Anne-Sophie Gousse-Lessard , UQAM
28 mai	Échange des connaissances	Maya Gislason , SFU; Jane Parmley , UofGuelph
30 mai	Transdisciplinarité et savoirs	Anne-Sophie Gousse-Lessard , UQAM; Margot Parkes , UNBC; Johanne Saint-Charles , UQAM; Panel: Cécile Aenishaenslin , Université de Montréal; Diana Kutzner , Northern Health Authority; Tannis Reynolds , Stelat'en First Nation et UNBC; Imara Ajani Rolston , University of Toronto.
4 juin	Synthèse : la justice climatique et sanitaire et les relations mutuellement bénéfiques	avec un panel d'experts-es

CONSIGNES ET CRITÈRES POUR LES TRAVAUX

Le cours inclut des travaux individuels et de groupe, des rétroactions entre les participantes et participants et des lectures. Dans ce qui suit, nous décrivons chacun des travaux et leurs critères de correction. Notez que la qualité de la langue française est un critère transversal. Certaines composantes des travaux sont intersites, c'est-à-dire que les participantes et participants des autres universités réalisent les mêmes travaux et que des échanges autour de ces travaux sont prévus. Ces composantes doivent alors être remises sur la plateforme *Canvas*. Les autres travaux ou composantes sont remis par courriel aux professeurs.

Après la description des travaux, nous présentons un tableau comprenant les dates de remise et la pondération pour chaque travail.

AFFICHE (INDIVIDUEL, COMPOSANTE INTERSITE)

Afin de mieux lier l'expérience du cours à vos propres intérêts, nous vous demanderons de réaliser une affiche (numérique) présentant votre projet¹ que vous pourrez modifier au fil de la formation en y intégrant vos apprentissages sur les approches écosystémiques de la santé et les commentaires de vos collègues.

Les objectifs de l'activité sont de :

- réfléchir de façon critique à un projet dans le contexte de la recherche ou de la pratique en approches écosystémiques de la santé;
- favoriser les échanges et l'apprentissage entre les participantes et participants.

Ce travail a trois composantes : 1) la réalisation de l'affiche, 2) une rétroaction sur les affiches de deux collègues et 3) une réflexion sur la transformation de votre affiche. L'évaluation porte sur les rétroactions et sur la réflexion uniquement.

Il ne s'agit pas d'une affiche pour un colloque scientifique, mais d'un outil pour vous aider à réfléchir sur un projet qui vous intéresse.

Création de l'affiche (dépôt dans *Canvas*)

À la première séance du cours, nous vous présenterons l'activité et discuterons de la manière dont l'affiche sera utilisée tout au long du cours. Nous avons créé un modèle de diapositive pour l'affiche (disponible sur *Canvas*) que vous pouvez utiliser tel quel ou modifier pour que la mise en page convienne mieux à votre style et à votre projet. Utilisez les éléments du modèle comme guide pour le type d'informations à inclure. L'affiche doit porter sur un projet de recherche ou de pratique en cours de réalisation ou à venir.

Nous vous suggérons de dupliquer la diapositive de votre affiche avant d'y faire des changements (et de le faire autant de fois que vous le souhaitez). Ainsi, cela vous permettra de suivre les transformations réalisées.

¹ Ce projet peut être à divers stades d'avancement. Il peut s'agir d'un projet de recherche ou de pratique. Ça peut même être un projet rêvé...

Rétroaction (remise dans Canvas)

Cette composante consiste à prendre connaissance des affiches de vos collègues et à réaliser deux rétroactions (en français ou en anglais, comme vous le souhaitez). C'est l'équipe d'enseignement qui forme les paires pour la rétroaction. Nous vous aviserons lorsque l'information sera disponible sur *Canvas*.

La rétroaction par les pairs est une partie importante de la vie professionnelle. Cet exercice vous donne l'occasion d'en faire l'expérience et d'apprendre de collègues qui exercent dans des domaines diversifiés. La rétroaction est une partie intrinsèque de la communication, toujours présente, mais parfois non explicite et non volontaire. Ici, nous nous concentrons sur la rétroaction explicite, qui peut être définie comme le partage de sa réaction (cognitive et émotionnelle) avec les autres à propos de quelque chose qu'elles ou ils ont fait. Pour faciliter l'appropriation, l'information doit être valorisée et réfléchi par les personnes apprenantes (autant celles qui donnent les commentaires que celles qui les reçoivent).

Votre rétroaction doit être écrite au « je » (p.ex., « je me suis senti-e provoqué-e par cela » plutôt que « c'est provocateur »), structurée de la manière suivante, et tenir sur une page au maximum :

Posez une observation de manière descriptive. (Quoi ?) Qu'avez-vous vu ou observé ?
Décrivez votre « processus de réflexion ». Quelles réflexions cela suscite-t-il ? (Et si...?) : Quelle a été votre impression ? Avez-vous été mis-e au défi ? provoqué-e ? inspiré-e ? Quelque chose vous a surpris-e ? Avez-vous envie de proposer un changement ? Quelle différence cela ferait-il ?
Interprétez vos commentaires (Et alors ?) : Qu'avez-vous appris ? Quelles forces et opportunités d'amélioration pouvez-vous identifier ? Qu'est-ce que cela peut signifier pour ce projet ? Y a-t-il des leçons pour votre propre projet ?
Encouragez l'action et la décision: (Et maintenant ?) Qu'est-ce qui, concrètement, pourrait être fait différemment ou développé dans ce projet ?

Critères de correction pour les rétroactions :

- le commentaire décrit clairement l'aspect de l'affiche dont il est question ;
- les forces et les occasions d'amélioration sont posées;
- le commentaire est nuancé et ouvre des pistes plutôt que de suggérer « la chose à faire » ;
- le commentaire est écrit au « je ».

Réflexion écrite sur la transformation de l'affiche (remise par courriel aux profs)

Pour cette réflexion, il vous est demandé de vous appuyer sur la transformation de votre affiche pendant le cours pour illustrer la manière dont certaines des orientations des approches écosystémiques de la santé peuvent être intégrées dans votre projet. Dans ce travail, vous devez présenter aux moins **trois orientations** en vous appuyant explicitement sur les lectures du cours. Nous vous suggérons de tenir un carnet de bord de la transformation de votre affiche pendant le cours : cela facilitera la réalisation de ce travail à la fin. Le travail devrait compter de 10 à 15 pages.

Critères de correction pour la réflexion :

- présentation claire et juste des principes retenus;
- démonstration claire de leur appropriation dans le projet;
- qualité de la réflexion critique sur la transformation de l’affiche.

BLOGUE OU NOUVELLE (INDIVIDUEL, COMPOSANTE INTERSITE)

Ce travail consiste à rédiger un blogue ou une nouvelle sur la thématique de votre choix en lien avec les apprentissages du cours (et donc les approches écosystémiques de la santé). Vous devrez aussi lire les écrits produits par vos collègues, en commenter deux, voter pour les trois que vous jugez les meilleurs et suggérer des *tweets* pour en faire la promotion. Si vous le souhaitez, vous pourrez transmettre une version améliorée de votre blogue ou nouvelle (modifié à la lumière des commentaires de vos collègues ou d’autres éléments reliés à vos apprentissages durant le cours). L’évaluation portera sur la version améliorée de votre blogue ou nouvelle (ou la version initiale si vous ne remettez pas de version améliorée), ainsi que sur la rétroaction donnée à deux collègues et le vote pour vos trois blogues ou nouvelles préférés, accompagnés d’un *tweet* promotionnel de 150 caractères environ (pour chacun).

Création du blogue ou de la nouvelle (remise sur *Canvas*)

Vous pouvez choisir l’un ou l’autre des formats proposés pour ce travail (la nouvelle ou le blogue). Ne choisissez que l’un des deux. Compte tenu de la diversité des travaux du cours, nous suggérons des blogues ou des nouvelles plus courts que ce qui se fait habituellement, soit de 500 à 1000 mots.

Blogue. Pour le blogue, vous pouvez prendre un sujet de votre choix en rapport avec les approches écosystémiques de la santé. Idéalement, un blog doit être original, stimulant, facile à lire et s’adresser de manière cohérente au public que vous visez. Avez-vous un site de blogue préféré ? Si oui, ce peut être une source d’inspiration. Pour les personnes d’entre vous qui ne seraient pas familières avec cette pratique, vous trouverez sur *Canvas* des exemples et des conseils. L’utilisation de références pour appuyer vos propos est possible et souhaité, mais en nombre limité (il ne s’agit pas d’un article scientifique).

Les critères de correction du blogue sont :

- Le sujet est d’actualité et pertinent en regard des thèmes du cours.
- Le titre est captivant.
- La première phrase (amorce) attire l’attention et donne envie de lire (et de partager) le blogue.
- La prise de position ou le plaidoyer est clair.
- Le contenu est bien documenté et peut être validé.
- L’ensemble du blog est bien structuré et bien écrit.

Nouvelle. En 2022, nous avons collaboré avec l’*Environmental Physiotherapy Association* et l’*Open Physio Journal* dans le cadre d’un appel à nouvelles pour les futurs professionnels·les de la santé, [HealthPunk](#). La présentation des consignes ci-dessous est d’ailleurs une adaptation assez directe de cet appel (avec la permission des responsables du site).

Remarque : Trois des nouvelles, publiées dans l’anthologie Healthpunk, ont été écrites dans le contexte du cours 2022. Ils peuvent servir d’inspiration. Il s’agit de :

- [Soigner les Nouveaux Centaure / Caring for the New Centaurs](#) par Sandra Friedrich
- [Homo Sapien](#) par Bailey Davis
- [The Stand](#) par Melissa Bates

Les nouvelles doivent être écrites dans le genre science-fiction/fantaisie et imaginer les liens entre la santé et les écosystèmes dans le futur. Il s'agit donc de créer une histoire fictive située à tout moment dans le futur, dans laquelle le travail la santé est délibérément axé sur une meilleure réponse aux défis sociaux et écologiques et sur le soutien de modes de vie et de relations durables. Les nouvelles doivent contenir entre 500 mots et 1000 mots et peuvent être rédigées en français ou en anglais. L'utilisation de références est possible, mais n'est ni attendue ni particulièrement encouragée.

L'évaluation ne sera pas basée sur des attentes littéraires élevées. Bien que le style soit apprécié, l'évaluation portera sur l'originalité des imaginaires présentés et sur la compréhension des interconnexions complexes entre la santé, la société et l'environnement (et donc de l'écosanté).

Rétroaction sur les blogues (remise sur Canvas)

Cette activité consiste à prendre connaissance de l'ensemble des blogues de vos collègues et à réaliser deux rétroactions, en français ou en anglais, comme vous le souhaitez, en priorisant les blogues qui n'ont pas encore reçu de commentaires. L'objectif de cette activité est d'échanger et de bénéficier des apports de personnes ayant des expertises diversifiées. Reportez-vous aux [lignes directrices pour la rétroaction sur les affiches](#) (les mêmes critères de correction s'appliquent).

Enfin, nous vous demandons de fournir un classement de vos trois blogues préférés, en expliquant vos choix par un *tweet* de 150 caractères pour chacun (exceptionnellement, ce vote doit être envoyé à Jena Webb par courriel copehcanada@gmail.com).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE (GROUPE, COMPOSANTE INTERSITES)

Ce travail se réalise en équipe (d'une même université). Il s'agit d'une présentation qui sera faite lors du dernier webinaire du cours.

L'activité de synthèse permet aux étudiantes et étudiants de travailler ensemble pour explorer et réfléchir aux principes de l'écosanté par le biais d'une activité de synthèse basée sur un thème commun. Pour 2024, la thématique que nous avons choisie est **la justice climatique et sanitaire et les relations mutuellement bénéfiques**. Pour le cours au Québec, le développement de la thématique devra s'appuyer sur l'étude de cas.

Nous discuterons de cette thématique pendant le cours et des documents de références sur le thème seront disponibles dans *Canvas* dans le module d'introduction.

La tâche de votre groupe consiste en la création d'un « artefact de synthèse » - une manière créative de communiquer une histoire complexe que vous présenterez à vos collègues.

Les présentations se feront sous forme de webinaire à l'ensemble des groupes (intersite). Elles seront suivies d'une table ronde où des panélistes invités-es partageront leurs réflexions.

Les objectifs de cette activité de synthèse sont de s'appuyer sur l'expérience commune du cours pour :

- explorer les six orientations (principes) de l'écosanté ;
- expérimenter le travail collaboratif ;
- stimuler la réflexion et l'apprentissage en groupe.

Qu'est-ce qu'on entend par « artefact de synthèse » ? Les groupes peuvent sélectionner la forme que leur synthèse prendra. Nous vous encourageons à être créatives et créatifs. Inspirez-vous des idées et thèmes présentés dans le cours, de vos propres lectures et de l'étude de cas. Interrogez-vous sur la manière dont vos expériences de « la justice climatique et sanitaire et des relations mutuellement bénéfiques » sont liées (ou non) aux six orientations de l'écosanté. Examinez les effets potentiellement positifs ou négatifs passés, présents ou futurs de ces phénomènes.

Voici des exemples « d'artefacts de synthèse » :

La Carte riche en images (CRI). La CRI est composée d'images organisées de façon à raconter visuellement une problématique complexe. Cette problématique est généralement abordée selon un angle thématique dans un contexte spécifique. Les CRI ont été utilisées dans la représentation de systèmes complexes, par exemple dans [Bell & Morse](#) (2013)

Le Pechakucha (ou une variation), utilise l'imagerie et la parole pour créer une présentation fluide, mémorable, significative et concise. Notez qu'il peut être nécessaire de faire quelques adaptations du format classique Pechakucha en fonction des demandes de la présentation dans le cours (<https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/pecha-kucha>).

Quel que soit le format (à partir des exemples ci-dessus ou d'une autre approche), nous demandons aux groupes de travailler en collaboration pour construire une synthèse. Il doit s'agir d'un travail conjoint et non d'un collage de travaux individuels. Une grille d'évaluation sera mise sur *Canvas*.

LES APPROCHES ÉCOSYSTÉMIQUES DE LA SANTÉ ET LES RELATIONS (INDIVIDUEL)

Ce travail est un essai académique reflétant les thèmes de l'écosanté (remise par courriel aux profs).

La thématique des relations est transversale aux approches écosystémiques de la santé. Ce travail vous invite à une réflexion théorique sur les relations avec les autres vivants et avec l'environnement de manière générale. Bien que ce travail soit de nature théorique, nous vous invitons à l'ancrer dans les réflexions sur les relations qui ont émergé des exercices faits durant le cours.

N'hésitez pas à lier cette réflexion sur les relations à une problématique qui vous interpelle (ce peut être votre projet ou n'importe quel autre thème pertinent au cours) puisque cela aidera à guider vos réflexions et à les rendre plus concrètes.

Vous devez intégrer à votre réflexion au minimum **trois des orientations** de l'approche écosanté et **trois des lectures obligatoires** du cours. Ce travail devra présenter une thèse (une affirmation/position soutenue par des arguments) et rendre compte d'une compréhension approfondie des orientations des approches écosystémiques de la santé . Il devra aussi s'appuyer sur une documentation scientifique valide et pertinente.

Ce travail sur les relations se divise en deux étapes évaluées, soit 1) le plan de rédaction et 2) le travail de réflexion théorique.

Plan

Un plan de rédaction sert à organiser et structurer vos idées avant de commencer à écrire le texte, ainsi qu'à clarifier vos objectifs. Il constitue une sorte de carte routière qui vous guidera tout au long du processus d'écriture en définissant l'ordre dans lequel vous présenterez vos arguments, idées et informations.

Le plan peut être présenté sous forme de texte continu ou d'une liste de points. On doit y retrouver la thèse de départ, le contexte (associé à votre problématique), ainsi que les thématiques ou éléments principaux qui constitueront votre travail. On devrait aussi y retrouver les orientations écosanté privilégiées ainsi que des textes sur lesquels s'appuiera le travail. Il compte de 200 à 250 mots.

- Critères de correction :
 - Niveau de détail adéquat
 - Thèse et problématique bien définies
 - Qualité de la langue

Travail écrit

- Critères de correction :
 - Qualité de l'intégration des aspects théoriques et pratiques de la problématique retenue.
 - Qualité de l'intégration des différentes perspectives théoriques des documents scientifiques sur lesquels le travail s'appuie.
 - Qualité de l'organisation du document et de l'écriture.

LECTURES

Les participantes et participants doivent faire les lectures obligatoires pour chaque webinaire, qui seront disponibles sur la plateforme *Canvas*, les lectures relatives à l'étude de cas, et lire au moins un des livres de fiction suggérés.

PONDÉRATION ET DATES DE REMISES

TRAVAUX (PONDÉRATION)	ÉCHÉANCE
INDIVIDUEL	
Blogue (ou courte narration) et rétroaction - Première version - Rétroaction et vote (5) - Version améliorée ² (15)	16 mai 20 mai (rétroaction) et 3 juin (vote) 7 juin
Affiche - Dépôt de l’affiche dans Canvas - Rétroaction sur deux affiches (5) - Réflexion sur la transformation de l’affiche (20)	24 mai 31 mai 7 juin
Réflexion sur les relations mutuellement bénéfiques - Plan de rédaction (5) - Travail de réflexion (20)	23 mai 11 juin
ÉQUIPE	
Synthèse (équipe) (multisite) - présentation (30)	4 juin

² La version améliorée est facultative. Si vous n’optez pas pour cette option, nous corrigerons la version originale.

1 RÉFÉRENCES

1.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

1.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

1.3 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

INFORMATIONS – SI COURS EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.